



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

# EMMANUEL... MACRON DES SOURCES ?

*La F3C CFDT dénonce les entraves à la liberté d'information et à l'exercice de l'activité artistique perpétrées ces derniers jours par les pouvoirs publics français à Besançon, Guéret, Roubaix-Tourcoing.*

La F3C CDFT s'indigne que le ministère de la Culture puisse avoir la volonté de s'attaquer aux sources de l'information publiée dans le journal Le Monde concernant ses projets CAP 2022.

Ce document intitulé Action publique 2022 présente une restructuration comptable des missions du ministère. On y cherche en vain une idée qui ressorte de l'ordre d'une vision politique de la Culture.

Sur les sources, cette fois liées à l'histoire de France, que penser lorsqu'on promet de ramener nos archives à l'essentiel ? La CFDT considère qu'il n'est pas responsable de laisser à l'appréciation du pouvoir politique et budgétaire la qualité d'essentielle à une archive constituant une partie de l'histoire et de la culture française. Quoi de plus subjectif que de juger de ce qui est essentiel lorsqu'il s'agit du jugement d'un pouvoir politique quel qu'il soit ?

Concernant l'audiovisuel public, la F3C CFDT demande à connaître les objectifs du pouvoir en place et, le cas échéant, sur quelles considérations autres que comptables ils reposent. La F3C CFDT est opposée à toute suppression sèche de poste, à tout départ contraint. La responsabilité sociétale des pouvoirs publics impose une réflexion préalable sur les conditions de maintien dans l'emploi de l'ensemble des salariés concernés.

Revoir les conditions d'exercice du ministère qui a empilé les réformes ces deux dernières années (réforme territoriale en 2015 et loi relative à la création, à l'architecture et au patrimoine en 2016) est une évidence que la F3C CFDT ne conteste pas. Mais dans ces perspectives de réduction aveugle de moyens et de services publics, la F3C CFDT, deuxième organisation syndicale de salariés sur l'ensemble des champs professionnels de la Culture et de la Communication, regrette l'absence de concertation et de dialogue en vigueur sous le ministère de madame Françoise Nyssen. La F3C CFDT souhaite que de réelles relations constructives puissent être établies avec les représentants des salariés.

Les cultures du secret et de la menace ne sont pas celles qui mènent à un véritable dialogue. Si le gouvernement de monsieur Édouard Philippe entendait ainsi exprimer sa nostalgie de la politique en matière de communication et d'information en vogue dans les années soixante, la F3C CFDT n'hésitera pas à lui rappeler que, jusqu'à vote du contraire, la France est un état de droit.